JOURS FÉRIÉS TRAVAILLÉS

NOUVEAU

VOS DÉCHETS COLLECTÉS

NOUS PASSONS

MÊME LES JOURS FÉRIÉS

À PARTIR DE CETTE ANNÉE,

TOUS LES JOURS FÉRIÉS SONT TRAVAILLÉS

à l'exception du **1er mai, du 25 décembre et du 1er janvier**, les collectes seront alors rattrapées le samedi suivant, aux heures habituelles. Le Smicval vous accompagne dans ce changement et se tient à votre disposition pour toute information nécessaire.

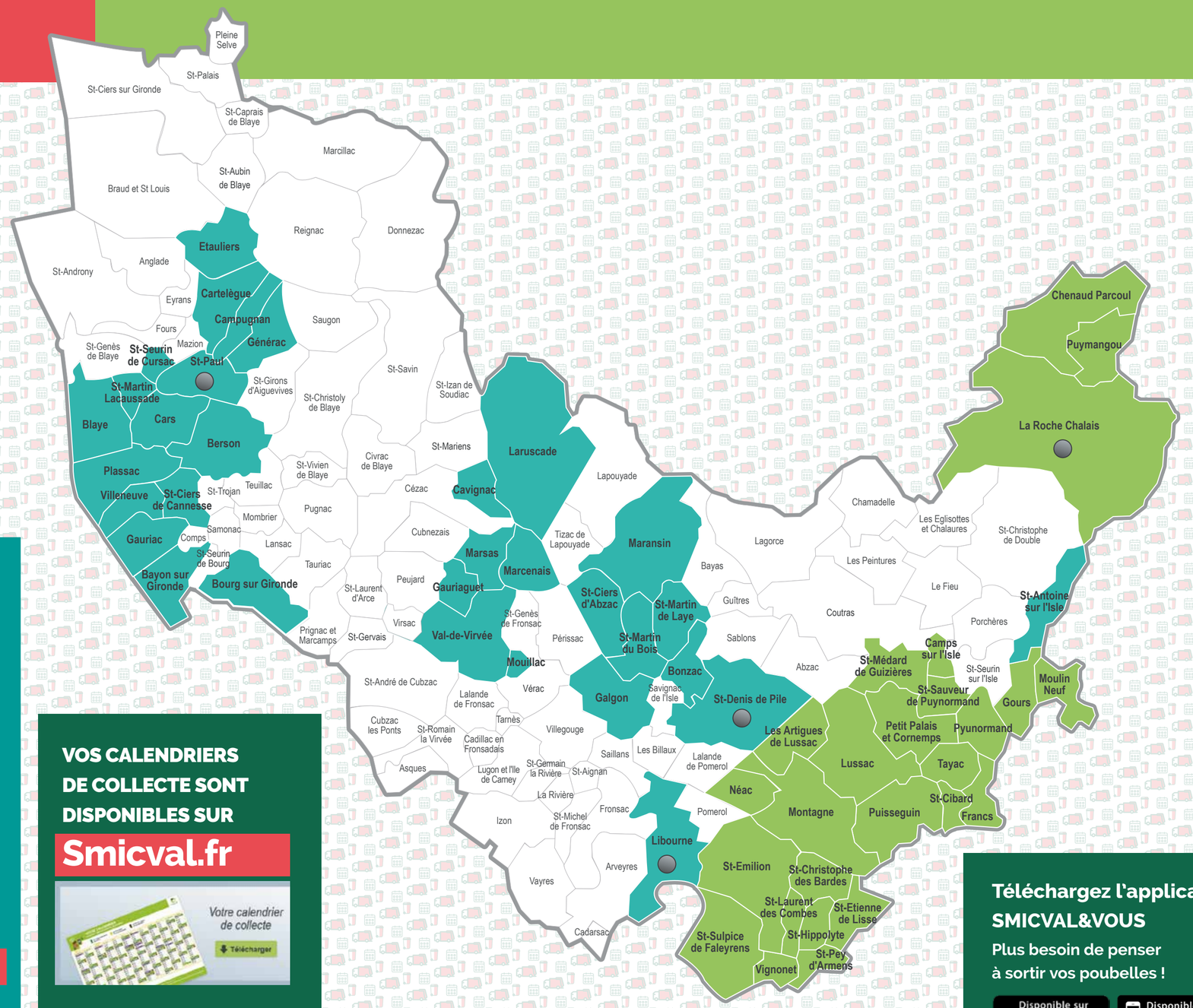

VOUS HABITEZ L'UNE DES COMMUNES FIGURANT EN TURQUOISE SUR LA CARTE ? POUR VOUS, LE TOP DÉPART SE FAIT LE

LUNDI 2 AVRIL

(LUNDI DE PÂQUES)

VOS CALENDRIERS DE COLLECTE SONT DISPONIBLES SUR

Smicval.fr

VOUS HABITEZ LE GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS ET LA DORDOGNE (EN VERT) ?

POUR VOUS PAS DE CHANGEMENT !

Si le jour férié est un **lundi** ou un **mardi**, vos collectes sont rattrapées le **samedi PRÉCÉDENT**.

Si le jour férié est un **mercredi**, **jeudi** ou **vendredi**, vos collectes sont rattrapées le **samedi SUIVANT**, aux heures habituelles.

Téléchargez l'application SMICVAL&VOUS

Plus besoin de penser à sortir vos poubelles !

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

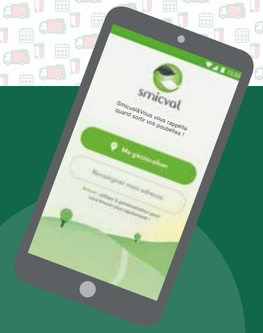

smicval

www.agelos.fr - Certified Corporation